

Evaluation des diplômes Licences - Vague B

ACADÉMIE: CLERMONT-FERRAND

Établissement: Université Blaise-Pascal - Clermont-Ferrand 2

Demande n° S3LI120001186

Domaine : Sciences et techniques des activités physiques et sportives

Mention: Education et motricité

Présentation de la mention

La licence mention Education et motricité est une des quatre mentions du domaine Sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS) de l'Université Blaise-Pascal (UBP). Elle est construite pour conduire les étudiants vers les métiers de l'enseignement via le master STAPS spécialité Enseignement de l'EPS (principalement) et le master de l'IUFM (Institut universitaire de formation des maîtres) Professeur des écoles. Cette licence se fixe également pour objectif d'investir d'autres champs professionnels en inscrivant dans sa maquette un stage en association, ou en collectivité ou en entreprise.

Indicateurs

Nombre d'inscrits en L1	81
Nombre d'inscrits en L2	41
Nombre d'inscrits en L3	41
% sortant de L2 pour intégrer une autre formation que le L3 correspondant	NR
% entrant en L3 venant d'une autre formation que le L2 correspondant	NR
% d'abandon en L1	7,8 %
% de réussite en 3 ans	NR
% de réussite en 5 ans	NR
% de poursuite des études en master ou dans une école	85 %
% d'insertion professionnelle	NR

Bilan de l'évaluation

Appréciation globale :

Construite sur des enseignements communs jusqu'au semestre 3 (S3), la licence Education et motricité propose une spécialisation à partir du semestre 4 (S4). Cette préprofessionnalisation repose sur plusieurs stages en milieu scolaire, périscolaire, association, ou entreprise. La maquette est en adéquation avec les objectifs clairement énoncés. La finalité première de cette licence est de préparer au master STAPS spécialité Enseignement de l'EPS permettant, notamment de préparer le CAPEPS (Certificat d'aptitude au professorat d'éducation physique et sportive). D'autres débouchés sont possibles : ainsi, par exemple, des stages peuvent être effectués en établissement scolaire primaire pour les étudiants se destinant aux masters IUFM Professeur des écoles.



L'UFR (Unité de formation et de recherche) STAPS propose de nombreux dispositifs devant permettre aux étudiants de réussir au mieux le cursus de licence. Ainsi, les étudiants de première (L1) et deuxième années (L2) de licence se voient remettre un emploi du temps individualisé en début d'année. Des cours d'entrée en matière puis de remise à niveau sont proposés, de même que du tutorat. Toutefois, malgré ces nombreuses actions, il apparaît que peu d'étudiants réussissent la première année (moins de 40 %).

La licence Education et motricité est tout particulièrement orientée vers la préparation aux carrières de l'enseignement. Elle ne propose que peu de possibilités de passerelles vers d'autres licences généralistes ou vers les licences professionnelles du domaine STAPS. Ainsi, environ 85 % des étudiants diplômés poursuivent en master, avec des résultats aux concours non chiffrés.

Enfin, l'équipe pédagogique est bien identifiée, avec des fonctions précises. Néanmoins, les modalités de fonctionnement ne sont pas bien établies. En relation avec l'établissement, elle a réalisé un important travail d'évaluation de la formation, dans son analyse ainsi que dans les modifications à apporter à la mention Education et motricité.

Points forts :

- La maquette d'enseignements est en cohérence avec les objectifs pédagogiques.
- L'équipe pédagogique s'est activement saisie du processus d'autoévaluation mis en place par l'établissement.
- Deux stages sont proposés en L2 et L3, dont un en établissement scolaire et un permettant une découverte des associations, des collectivités ou des entreprises, au choix de l'étudiant.
- Le projet fait état d'une aide pédagogique significative de l'étudiant (tutorat, informations, mise à niveau).

Points faibles :

- Il n'existe pas d'évaluation des enseignements et le devenir des étudiants reste largement méconnu.
- Les possibilités de passerelles pour les réorientations ne sont pas formalisées ou sont absentes.



• Note de la mention (A+, A, B ou C): A

Recommandations pour l'établissement

Il serait souhaitable d'améliorer le suivi des étudiants ayant quitté la formation en cours de parcours et de développer des procédures d'évaluation des enseignements par les étudiants. Il conviendrait de mieux détailler, expliciter et analyser les moyens mis en œuvre pour lutter contre la faiblesse des taux de réussite en L1.

Les enseignements permettant la poursuite en licence professionnelle ou en master IUFM Professeur des écoles mériteraient d'être clairement identifiés.

Un travail collégial de synthèse et d'harmonisation au sein de l'équipe pédagogique serait le bienvenu.